



UNION SPORTIVE DE MEYZIEU HANDBALL

CHARTRE DU JOUEUR, DES PARENTS & DU DIRIGEANT Saison 2020 / 2021

Article 1 : Prendre connaissance du règlement intérieur et le respecter.

Article 2 : Se conformer aux règles du jeu.

Article 3 : Respecter les décisions de l'arbitre ou des arbitres.

Article 4 : Respecter les adversaires, le public, les dirigeants, les partenaires et les éducateurs.

Article 5 : Refuser toute forme de violence et de tricherie.

Article 6 : Être maître de soi en toutes circonstances.

Article 7 : Avoir un esprit sportif et loyal.

Article 8 : Être exemplaire, généreux et tolérant.

Article 9 : Porter la tenue du club lors des matchs.

Article 10 : Être en possession de sa licence lors des rencontres.

Article 11 : Être ponctuel aux entraînements et aux matchs.

Article 12 : S'investir dans l'activité, en participant activement et régulièrement afin de progresser.

Article 13 : Prévenir l'entraîneur en cas d'absence.

Article 14 : Accepter les décisions de la commission de discipline du club en cas de non-respect de cette charte.

Je soussigné (e) :[Nom et Prénom du licencié(e)],
déclare avoir lu le règlement intérieur, en accepte ses termes ainsi que les engagements sportifs et moraux
définis dans la charte du joueur, des parents et du dirigeant de l'Union Sportive de Meyzieu Handball.

Nous soussigné(e)s : (Nom et Prénom des parents),
.....

déclarent avoir lu le règlement intérieur, en accepte ses termes ainsi que les engagements sportifs et
moraux définis dans la charte du joueur, des parents et du dirigeant de l'Union Sportive de Meyzieu
Handball.

A Meyzieu, le.....

Signature du licencié(e) :

Si mineur, signature des Parents ou du Tuteur
Noms & Prénoms :

SIEGE SOCIAL

Hôtel de Ville
Place de l'Europe-CS 30401
69883 MEYZIEU CEDEX
N° SIRET : 433 088 903 00011 – CODE APE : 9312Z – N° SIREN : 433 088 903

E-mail : meyzieu.handball@hotmail.fr

Site Internet : www.usmhb.fr

Page Facebook : www.facebook.com/meyzieuhandball